
Projet Pédagogique

**Centre de Loisirs
CIAS VVA**

**SERVICE ENFANCE
JEUNESSE**

2011

INTRODUCTION

La Communauté des Communes Vals et Villages en Astarac, est composée de 18 communes rurales pour une population de 3800 habitants. Elle s'inscrit dans une perspective volontariste en matière d'enfance, en tant que facteur éminent d'insertion et de lien social.

L'objectif au niveau de l'enfance jeunesse étant d'améliorer quantitativement et qualitativement les modes de garde et la mise en place d'actions adaptées afin de contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes.

Le diagnostic partagé de territoire rendu en mai 2008 a permis d'identifier les besoins des familles, des jeunes et des professionnels ce qui a conduit les élus de la Communauté des Communes à redéfinir un projet de territoire pour les années à venir.

D'après ce projet de territoire et des prises de compétence de la collectivité au niveau de la petite enfance et de l'enfance jeunesse avec l'extrascolaire et le périscolaire, le service enfance jeunesse a été amené en concertation avec l'ensemble des acteurs éducatifs à élaborer un projet éducatif cohérent et répondant aux besoins de notre territoire.

Ce projet éducatif par la mobilisation d'un ensemble de ressources et de pratiques, doit permettre l'épanouissement personnel des jeunes, l'accessibilité et la démocratisation des pratiques.

L'équipe pédagogique du secteur extrascolaire s'est appropriée ce projet éducatif afin de proposer un projet pédagogique répondant aux objectifs éducatifs et permettant de transmettre des valeurs communes par le savoir, le savoir être et le savoir faire en tenant compte du principe de transversalité sur la mise en place des projets.

STATUT ET VOCATION PRINCIPALE

Le pôle Enfance Jeunesse est un service public. Il est l'expression matérielle de la volonté politique de la collectivité territoriale.

La vocation première de ses accueils est de proposer un mode de garde qui offre des actions éducatives et pédagogiques à l'ensemble des jeunes du territoire, et ainsi permettre aux familles de favoriser vie professionnelle et familiale.

Ces structures peuvent accueillir prioritairement les enfants du territoire de VVA et accessoirement ceux des communes voisines en fonction des places disponibles et des intérêts socio-économiques qui lient les familles à la Communauté de Communes.

LE PROJET EDUCATIF

Les objectifs généraux

- ④ Maintenir l'offre des services d'accueils
- ④ Favoriser la rencontre des acteurs éducatifs
- ④ Favoriser l'émergence des projets transversaux
- ④ Favoriser la communication liée aux structures Enfance Jeunesse
- ④ Démocratiser l'accès à des activités sportives et culturelles
- ④ Diversifier l'offre des pratiques
- ④ Rencontrer d'autres enfants du même âge et rompre l'isolement
- ④ Permettre aux enfants de participer à l'élaboration de projets
- ④ Dynamiser, découvrir le territoire proche
- ④ Découvrir d'autres territoires, d'autres régions, d'autres pays
- ④ Sensibiliser l'enfant à L'ERE (Education Relative à l'Environnement)
- ④ Sensibiliser l'enfant à l'éducation alimentaire
- ④ Engager la structure dans une démarche de qualité

LE PROJET EDUCATIF

Les moyens mis en œuvre :

- ④ Ouverture pendant les vacances scolaires de Février, Pâques, Eté et Toussaint d'un centre de loisirs.
- ④ Mise en place d'un planning d'activités attractif et varié.
- ④ Mise en place d'activités favorisant l'itinérance sur l'ensemble du territoire de VVA
- ④ Intégrer la notion d'éducation relative à l'environnement et d'éducation alimentaire au sein de la structure
- ④ Organisation de sorties à la journée
- ④ Mise en place de séjours et mini-camps dans et hors du territoire de VVA (montagne, océan) - Mise en place d'ateliers et stage
- ④ Implication des parents et des acteurs locaux au niveau de l'encadrement et des interventions
- ④ Organisation de spectacles, d'expositions, de diaporamas, de soirées.

LE PROJET PEDAGOGIQUE DU CENTRE DE LOISIRS

	Les objectifs pédagogiques généraux	Les objectifs pédagogiques opérationnels	Les moyens mis en oeuvre
Enfant	Permettre à l'enfant d'être acteur de ses vacances	<p>Favoriser l'autonomie de l'enfant à travers la vie quotidienne</p> <p>Développer la notion de citoyenneté au sein du centre de loisirs</p> <p>Permettre à l'enfant de s'exprimer sur ses choix, ses attentes et son ressenti</p>	<p>Approche transversale dans le fonctionnement de la structure (jeux, affiches, règles de vie ...)</p> <p>Communication : temps de discussion, boîte à idée, mur d'expression</p> <p>Information et forum de discussion</p>
	Permettre à l'enfant de s'intégrer dans la vie du groupe.	<p>Permettre à l'enfant de découvrir les autres et leurs différences.</p> <p>Développer l'idée du vivre ensemble et la cohésion de groupe (partage, solidarité, échange...).</p> <p>Favoriser la solidarité des enfants entre eux.</p>	<p>Mini camp, séjours</p> <p>Mettre en place et maintenir une dynamique de groupe tout en respectant les règles de vie</p> <p>Jeux d'accueil, échanges, rencontres inter clsh</p> <p>Approche transversale dans le fonctionnement de la structure (jeux, affiches, règles de vie ...)</p>

	Permettre à l'enfant de prendre du plaisir	<p>Favoriser la découverte du territoire et de nouvelles activités.</p> <p>Développer des activités ludiques.</p>	<p>Mise en place d'activités et de projets pour les 4/8 ans, 8/11 ans, 11-13 ans et 14/17 ans lors de chaque période</p> <p>Sorties à la journée</p> <p>Proposer une activité découverte par période</p>
	Favoriser l'épanouissement de l'enfant et de sa personnalité	<p>Valoriser la créativité de l'enfant.</p> <p>Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité chez l'enfant</p>	<p>Offre d'activités diverses et variées tout au long de l'année : offrir la possibilité aux enfants de découvrir pendant l'année toutes les familles d'activités.</p> <p>Mis en avant et valorisation de l'enfant (diaporama, exposition, spectacle ...)</p>
	Favoriser l'éco-citoyenneté au sein du centre de loisirs	<p>Amener l'enfant à respecter l'environnement.</p> <p>Amener l'enfant à être responsable.</p>	<p>Activité des découvertes Environnementales (Tri sélectif, sensibilisation au gaspillage)</p> <p>Par la mise en place d'une démarche de sensibilisation et responsabilisation quotidienne au centre</p>
	Rendre le centre accessible au plus grand nombre d'enfants.	<p>Permettre l'accueil aux enfants porteur de handicap.</p> <p>Permettre à l'ensemble des enfants du territoire l'accès au centre de loisirs. (Bus)</p>	<p>Adapter l'activité à l'enfant et s'adapter à lui</p>

	Engager une dynamique concernant le secteur Enfance Jeunesse pour le secteur des préadolescents (11/13 ans) et des adolescents (14/17 ans).	Lancer une communication adaptée aux jeunes. Favoriser l'expression au sein d'un groupe.	Affiche, plaquette, mails, Facebook Temps d'échange, de discussion, de concertation
	Contribuer à la formation du citoyen, à l'apprentissage de la responsabilité, à la pratique de la solidarité.	Permettre aux adolescents d'être acteurs dans une démarche participative. Accompagner le groupe dans une démarche de projet qui compte de leur envie et de leur besoins.	Voir projet ados
Famille	Développer la communication envers les familles	Favoriser des temps d'échanges, d'écoute et de convivialité envers les familles. Développer des services répondant à leurs besoins. Communiquer sur le rôle éducatif du centre de loisirs. Renforcer le lien parents / enfants / animateurs	Activités en commun, repas, soirée, expositions, diaporama, réunions de présentation, cahier Affiches Temps de discussion formel et informel
	Favoriser l'implication des familles dans la vie du centre de loisirs.	Valoriser la place des parents au centre. Favoriser des temps de loisirs partagés	Implication des parents dans l'activité (intervention, sorties ...)

Le Centre	Promouvoir l'identité propre au centre de loisirs	Favoriser le dynamisme, l'itinérance et la nouveauté au centre de loisirs.	Mise en place d'activités sur une commune du territoire différente chaque semaine Mise en avant du territoire proche par l'activité (randonnées, acteurs locaux, activités de découvertes, l'utilisation des infrastructures...)
	Assurer la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant.	Respect du rythme de l'enfant	Temps calme, espace de repos

LES MOYENS HUMAINS

La structure est dirigée par un directeur (-rice), diplômé ou breveté en fonction de la réglementation et des activités.

Chacun des directeurs propose des activités dans lesquelles les enfants peuvent s'investir avec une équipe d'animation qui : soutient, accompagne et encourage les enfants à la fois individuellement et collectivement.

Individuellement parce que chaque enfant est unique, et collectivement parce que le CLSH est un lieu où l'on partage un espace, des outils, des idées, des savoirs, des responsabilités, des joies mais aussi des difficultés et pourquoi pas des peines.

Responsables de centre, directeurs et animateurs sont chargés de la réalisation des objectifs fixés par la collectivité : mettre au service de l'enfant un lieu où il doit pouvoir vivre ses loisirs dans une sphère sécurisée tant matérielle qu'affective.

Les animateurs doivent organiser et animer des séances d'animation dans le respect de la réglementation et du projet éducatif et pédagogique qui en découle.

Les animations doivent être travaillées pour mieux s'adapter aux groupes, en respectant les protocoles mis en place.

Les animateurs sont en contact permanent avec les enfants. Ils doivent donc veiller à la portée de leurs actes et de leurs paroles en toutes circonstances et être attentif à leur santé, sécurité, moralité et intégrité.

Ils doivent faire remonter à la hiérarchie tous changements, comportements, propos notables inhabituels d'un enfant.

Dans la majorité des animations, le rôle de l'animateur est participatif : il joue, arbitre, fait jouer.

Il peut arriver que l'animateur laisse jouer, dans des temps précis ou sur des projets spécifiques. Son rôle est alors d'observer, ou d'accompagner.

L'enfant est au cœur de son travail.

L'équipe pédagogique est composée :

- Directeur : Bastien Dupouy (BPJEPS LTP, BAFA, SB, PSC1)
- Directrice adjointe : Aurélie Lahille (BPJEPS LTP, PSC1)
- Animateur (-rice) : Lisa Godichon (BAFD, BAFA, AFPS)
Brigitte Lahille (BAFA)
- Vacataires
- Stagiaires

LES MOYENS MATERIELS

Le centre de loisirs est situé à St Médard. Les locaux utilisés pour la pratique des activités sont ceux du CLAE.

Afin de dynamiser le territoire et favoriser l'itinérance, les activités du Centre de Loisirs, en fonction du planning d'activités, se déplacent sur l'ensemble du territoire, utilisant les structures communales : CLAE - Ecoles - Terrains de sports et de jeux - Salle des fêtes.

LES MOYENS D'ÉVALUATION

L'évaluation des périodes de fonctionnement et des séjours se fait par rapport à l'établissement des objectifs pédagogiques, des actions mises en place, de l'équipe pédagogique ainsi que des retours recueillis des enfants, des familles et des partenaires.

Un bilan est effectué avec les enfants et l'équipe pédagogique, sur les projets, les animations et le fonctionnement du centre de loisirs, à chaque période de fonctionnement.

Une évaluation collective de l'équipe pédagogique est effectuée en fin de période, par rapport à une grille d'évaluation élaborée par la direction, suivie d'une évaluation individuelle des animateurs. Ces évaluations prennent en compte les objectifs pédagogiques posés, le rôle et la fonction de l'animateur, les ressentis, ...

Un entretien professionnel annuel est mise en place pour les animateurs permanents.

LE PROJET PEDAGOGIQUE DE LA PERIODE

Semaine du/2011

Thème :

Objectifs Pédagogiques	Moyens mis en œuvre	Observations
Mise en place d'activités pour les 4/8 ans, 8/11 ans, 11/14 ans et 14/17 ans		
Mise en place d'activités sportives, culturelles, manuelles et d'échanges		
Activité ayant un impact environnemental		
Travail avec les acteurs locaux		
Travail avec les associations intercommunales		
Travail avec les associations du territoires		
Projet ERE		
Découverte de nouvelles pratiques		
Itinérance et dynamisation du centre		
Valorisation du territoire proche		
Découverte d'autres territoires, d'autres publics aux jeunes		
Renforcement du lien parents / enfants / animateurs		
Développement de l'enfant, de sa personnalité		
Mise en place et maintien d'une dynamique de groupe tout en respectant les règles de vie		

EVALUATION DE LA PERIODE

Objectifs pédagogiques	Avec	Quand	Critères	Indicateurs	Outils
Mise en place d'activités pour les 4/8 ans, 8/11 ans, 11/14 ans et 14/17 ans	<i>L'équipe d'animation</i>	<i>Période de fonctionnement</i>	Des activités spécifiques par chaque tranche d'âges sont mises en place	Au moins une activité par tranches est mise en place.	La plaquette
Mise en place d'activités sportives, culturelles, manuelles et d'échanges	<i>L'équipe d'animation</i>	<i>Période de fonctionnement</i>	Les enfants participent à des activités sportives, culturelles, manuelles et d'échanges	Au moins une activité sportives, culturelles, manuelles et d'échanges est mise en place.	La plaquette
Activité ayant un impact environnemental	<i>L'équipe d'animation</i>	<i>Période de fonctionnement</i>	Des activités ayant un impact environnemental sont programmées	la programmation permet au moins une activité ayant un impact environnemental	La plaquette
Découverte de nouvelles pratiques	<i>L'équipe d'animation</i>	<i>Période de fonctionnement</i>	Une nouvelle pratique est à découvrir	la programmation permet de découvrir une nouvelle pratique	La plaquette

Itinérance et dynamisation du centre de loisirs	<i>L'équipe d'animation</i>	<i>Période de fonctionnement</i>	L'itinérance du centre dans les différents locaux des communes du territoire	la programmation permet une itinérance dans au moins une commune.	Les communes de VVA
Valorisation du territoire proche	<i>L'équipe d'animation</i>	<i>Période de fonctionnement</i> <i>Période de fonctionnement</i>	Faire découvrir la richesse de notre territoire	la programmation permet de promouvoir le territoire	les sentiers de randonnées, le patrimoine ...
Découverte d'autres territoires, d'autres publics aux jeunes	<i>Les enfants de 4 à 17 ans</i>	<i>Période de fonctionnement</i>	Des nouveaux territoires et de nouvelles rencontres ont été mis en place	la programmation permet de découvrir un nouveau territoire et un nouveau public	La plaquette
Renforcement du lien parents / enfants / animateurs	<i>Les enfants, les familles, l'équipe d'animation</i>	<i>Période de fonctionnement pendant l'accueil du soir et du matin, les soirées, les diaporamas, les spectacles...</i>	Des activités sont mise en place pour renforcer le lien parent/enfants/animateurs	Au moins une activité est mise en place	Repas, soirée, spectacle, diaporama, réunion, cahier.

LA VIE AU CENTRE DE LOISIRS C'EST

■ Respecter le rythme de l'enfant

C'est prendre en compte le rythme de vie de l'enfant et équilibrer les activités collectives et individuelles. C'est adapter notre fonctionnement à chaque enfant et non demander aux enfants de s'adapter à une structure. L'enfant a aussi besoin de rêverie et d'isolement. L'animateur doit mettre en place des éléments pour permettre à chacun de se construire des repères dans le temps, dans l'espace et dans les relations interpersonnelles.

Moyens: Prendre en compte l'âge des enfants, en proposant des activités adaptées. C'est équilibrer les activités en fonction du rythme de l'enfant selon son âge.

Evaluation: S'assurer par le dialogue que l'enfant va bien en prenant le temps de l'écouter pendant l'activité et les temps informels. Surveiller les enfants qui pourraient être fatigués.

■ Un lieu d'apprentissage nouveau et la vie en collectivité

L'enfant doit être reconnu et respecté en tant qu'individu. Il peut prendre des responsabilités au fur et à mesure, se découvrir de nouvelles capacités à travers la pratique de multiples activités. Nous devons permettre aux enfants d'agir, d'expérimenter afin de prendre confiance en eux.

Moyens : Laisser le temps à l'enfant d'émettre ses choix (activités ou repos). Adapter ses activités aux besoins et capacités physiques de l'enfant. Aider l'enfant à prendre confiance en lui et en ses possibilités. Proposer des projets où chaque enfant doit trouver sa liberté d'action.

Evaluation : Contrôle de la prise en compte des objectifs dans leur réalisation sur le terrain.

■ Favoriser l'acquisition et le développement de la personnalité

Permettre à l'enfant de construire des repères, d'apprendre à vivre ensemble, de développer des compétences. L'autonomie ne se décrète pas, elle se construit à son rythme. L'enfant évolue à chaque étape de son enfance et de l'adolescence.

Moyens : En permettant à l'enfant d'être un acteur au sein du centre de loisirs, l'enfant fait des choix (activités, groupes).

Evaluation : L'animateur doit avoir un rôle d'observateur pendant les temps d'animation.

■ Intégrer le fonctionnement et les règles de vie du centre de loisirs

Le respect de l'autre, du matériel, des locaux est le premier apprentissage à la citoyenneté. Notre travail d'animateur consiste à mettre en place des éléments pour permettre à chacun de construire ses repères. Proposer, innover, organiser un mode de fonctionnement pour que l'enfant soit un acteur dans la vie du centre de loisirs.

Moyens : Expliquer aux enfants l'utilité de ces règles de vie et pourquoi l'équipe éducative réagit lorsqu'elles sont transgressées. Etablir les règles de vie avec les enfants de chaque groupe :

- Qui est qui, qui fait quoi ?
- Affichage des programmes
- Favoriser la prise de parole chez l'enfant et privilégier l'écoute
- Représentation de toutes les tranches d'âge
- Discussion et débats avec chaque groupe des envies, des besoins
- Prise en compte du retour des enfants

Evaluation : Sous forme de réunion, en temps informel avec la direction, le retour du vécu par les animateurs doit être pris en compte.

■ Socialisation entre les enfants

C'est permettre à chaque enfant de vivre sa culture comme une richesse, nous voulons lui permettre d'aller à la rencontre de l'autre. Nous devons promouvoir le partage, la laïcité, le multiculturel pour permettre à chacun de vivre et de s'épanouir.

Moyens :

Favoriser le dialogue pour l'acceptation des différences et le respect d'autrui. Interdire la violence physique et verbale, intégrer les nouveaux.

Evaluation: Observer l'ambiance générale du groupe.

CONCLUSION

La vie de groupe est l'un des vecteurs de notre pédagogie qui se veut fondée sur la participation et la responsabilisation.

L'équipe de direction sera à l'écoute de tous. Elle valorisera le dialogue à tout moment de la journée entre chaque individu pour qu'il y ait une relation de confiance.

Les animateurs stagiaires bénéficieront plus particulièrement d'une aide tout au long du séjour.

Notre rôle de directeur consistera à porter un esprit critique afin d'aiguiller et guider l'équipe dans son ensemble. Mon rôle de formateur auprès des animateurs primera par l'apport des conseils et d'informations nécessaires au bon déroulement de leur travail et du fonctionnement des séjours.

Le directeur du Centre de Loisirs